DEUXIÈME ANNÉE — N° 987 — Bureaux et Rédaction du Journal : 17, RUE DE L'ABBAYE — ADMINISTRATION à PARIS (VIe 26-77) — Chèque postal 53 dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 7 JUIN 1919

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . . Un an. 8 fr.
ETRANGER. . . . — 10 fr.
LE NUMERO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . 15 —
Aux bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09
ANNONCES
Agence Parisienne de Publicité
16, Rue Drouot, Paris
TÉL. : GUT. 55-93

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an 8 fr.
ETRANGER. . . . — 10 fr.
Les abonnements ne peuvent être consentis pour moins d'un an, ils partent du 1er de chaque mois
LE NUMERO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . 15 —
Aux bureaux du Journal et par la poste

LE SANG NOUVEAU

On ne se comprend bien, a écrit en quelque endroit M. André Lichtenberger, qu'entre gens d'une même génération.

Dans un roman de l'immédiate avant-guerre (1) il faisait se heurter l'une contre l'autre trois générations dans une seule famille. L'aïeul, philosophe idéaliste, dont la jeunesse a dû vibrer des derniers enthousiasmes d'un romantisme attardé, ou plutôt de la révolte contre le matérialisme étouffant, le scepticisme desséchant de la « fin de siècle », les fils Geoffroy Dailliot, est l'homme de parti, droit, ardent, autoritaire, d'opinions tranchées jusqu'à la rigidité et tranchées jusqu'à l'étroitesse. Il a fait un mariage d'argent; sa femme, insignifiante, bornée, sans culture intellectuelle, n'a aucune part à sa vie extérieure; elle ignore tout de ses affaires et de ses travaux, absorbés dans les soucis du ménage et les cancans de la petite ville.

Enfin, devant eux tous, se dresse le « sang nouveau », le fils de Geoffroy, Max, qui ne s'intéresse nullement à la politique et n'a pas comme ses parents le sens de la séparation des castes. A la Société sportive dont il est le chef, le « Bayac-Stade », se rencontrent vicomte et ouvriers dans des rapports d'égalité et de camaraderie : là, à toute supériorité reconnue est celle du muscle et du courage. Dans ces jeux presque puérils, notre jeunesse d'hier a peut-être puisé la vigueur physique qui devait lui permettre de résister d'abord et ensuite de vaincre. C'est là aussi, peut-être que se prépara l'Union sacrée, par l'habitude de faire passer en second les opinions et les croyances, et en premier la valeur, en vue du succès collectif, de chaque unité humaine.

Le caractère de l'aïeul, représentant d'une époque finissante, mais généreuse, est de beaucoup le plus vivant, le plus sympathique, le mieux « réussi ». Geoffroy est un peu cristallisé dans son rôle de radical; il manque de nuances, d'individualité; il est un *type*. En Max, si vraiment jeune dans sa fougue, ses faiblesses momentanées, son insertume exagérée aux heures mauvaises, sa gaieté optimiste et victorieuse aux bons jours, les jeunes hommes d'aujourd'hui se reconnaîtront.

Quant à la jeune fille, elle paraît un peu déconcertante. Droite, fière, courageuse, pourquoi montre-t-elle çà et là une certaine sécheresse de cœur, un certain égoïsme, — dans ce qui dut être le sens primitif du mot, c'est-à-dire la centralisation de la pensée sur le *moi* — ? Pourquoi n'essaie-t-elle pas de se donner davantage à sa profession d'institutrice, si ingrate que soit celle-ci, si peu intéressante que lui paraissent les petits paysans ses élèves? La tâche pleinement acceptée sans autre but que le devoir — ou le bien d'autrui — sera toujours le meilleur remède à une peine personnelle. En dédaignant son métier, en s'abîmant dans son chagrin, Claire se montre plutôt un exemple anachronique de la mélancolie romantique qu'une jeune fille de « sang nouveau ».

Elle est victime peut-être d'une certaine incompréhension de la part de son créateur. La jeune fille intellectuelle — qui gagne sa vie par son savoir — a été si longtemps ignorée par nos romanciers qu'ils ont de la peine à la pénétrer; ils ne l'observent que de l'extérieur, ou ne la connaissent que par les révélations de romancières qui savaient, elles, de qui elles parlaient. Ainsi, Claire Larruty tient un peu de la « bachelière » de Gabrielle Reval, avec moins de pédantisme et de narcissisme.

En annonçant à Max son départ de Bayac, Claire lui dit : « J'ai demandé un poste d'institutrice d'Ecole normale ». Ceci n'a aucun sens. Il n'y a dans une Ecole Normale que deux sortes d'« institutrices » : les professeurs, qui ont pour élèves non des enfants comme Claire, mais de grandes jeunes filles ; et ces jeunes filles elles-mêmes, qui, seules, seront « institutrices d'Ecole Normale », comme il faut pour être Polytechnicien, passer d'abord par Polytechnique, et elles n'ont point à demander leur poste; un poste leur est assigné d'office à leur sortie de l'école. Détail sans grande importance, sauf qu'il prouve dans quelle ignorance les peintres de notre société sont de ce qui touche à la femme qui travaille.

Le choc douloureux des mentalités opposées se produit dans la famille Dailliot à propos du mariage de Max. Il a repoussé les avances des de Monistrol, nobles très blasonnés en qui ses parents aimaient le succès de leurs propres ambitions, et cela pour les beaux yeux de velours de Claire. La mésalliance de leur fils avec cette fille d'un ancien ouvrier paraît aux Dailliot bien plus monstrueuse qu'aux Monistrol le mariage de leur aristocratique fille avec un jeune bourgeois aisé.

La mésalliance s'accomplira néanmoins, par la force de l'amour maternel. Dans l'âme médiocre de Mme Dailliot souffle tout à coup l'esprit divin, celui du sacrifice. Max, à la suite d'un accident d'aéroplane, est mourant; sa mère seule le sauve, en comprenant qu'il faut à son fils un horizon moins borné, une vie plus intense avec la compagne qu'il s'est choisie.

Les palissades vétustes où s'enclosaient les existences dans les dernières années du XIXe siècle s'effondrent de toutes parts pour laisser l'envol libre aux forces nouvelles du jeune monde. La France bureaucratique, maniaque et paperassière achève de mourir, tandis que se lève la jeune France athlétique, avide d'action, « se ruant vers la vie avec des mains ardentes », celle que l'univers attend, car « il a besoin d'une brise qui vienne de France ».

Et elle est venue, la brise ; et le sang nouveau a rougi la Marne, et la Meuse, et l'Yser. Il n'y a guerre de danger désormais que ressuscitent l'esprit de chapelle et l'esprit de clocher, la vieille mentalité mesquine qui précéda l'union sacrée : mais n'oublions pas ce que nous fûmes, afin de mieux sentir ce que nous devons être, et la direction de notre effort d'avenir. Par là, ce livre d'avant-guerre est plus actuel que jamais.

Alice Berthet.

(1) « Le Sang nouveau », roman, par André Lichtenberger.

Héroïnes du Jour

Mme Julie Siegfried

Une nouvelle joie est donnée aux féministes. Mme Julie Siegfried, Présidente du Conseil National des Femmes vient de recevoir la Croix de la Légion d'honneur. Elle lui fut offerte à Mulhouse, ville originelle des Siegfried, dans une cérémonie officielle. On lira ci-dessous le texte de la nomination et la liste d'œuvres qui la commentent. J'aurais aimé, à cette occasion, écrire ici l'hommage complet que dicte une telle carrière. Mais j'ai peu connu Mme Siegfried avant son entrée dans l'action féministe où la philanthropie la conduisit. Je me rappelle seulement son grand rôle à la Conférence de Versailles dont elle était des organisatrices. Chaque année, au déjeuner dans le parc, les convives trouvaient, sous leur serviette, un élégant petit carton où s'inscrivait une devise bien choisie ; c'était une attention de Mme Siegfried. J'ai gardé l'un de ces souvenirs vieux aujourd'hui de près de vingt ans et dont l'impérieux commandement est entré pour moi dans ce bagage de pensées amies qui nous soutiennent au long de la route; il disait, d'après je ne sais plus quel philosophe : *« Faisons les choses difficiles aujourd'hui, les choses impossibles se feront demain. »*

Mme Siegfried savait tout le sens profond de cet appel. Elle avait commencé par les œuvres difficiles de bienfaisance et de moralisation; elle en était venue à ce qui dut, je le crois bien, lui paraître longtemps l'impossible c'est-à-dire au féminisme. L'exercice de la charité lui enseigna que l'on ne ferait rien de complet ni de durable pour le bien des femmes tant qu'on ne leur obtiendrait pas tous les droits de l'être humain en Société. Elle s'enrôla parmi ces revendicatrices qui lui paraissaient naguère un peu inquiétantes. Elle fut une des fondatrices du Conseil National des Femmes; et personne ne contredira que de cette création date une ère nouvelle du mouvement féministe. Désormais soutenu par une cohorte de personnalités lui apportant les références et les relations qui lui manquaient encore, il commença de vaincre l'ironie et le mépris qui, si longtemps, l'accablèrent.

D'abord vice-présidente du Conseil National, Mme Siegfried succéda ensuite à la vénérée Sarah Monod. C'est alors que s'affirma parmi nous son autorité forte et douce. Nous l'avons eue toujours présente, toujours active dans les travaux qui ont préparé la victoire que nous attendons. Nous aimons son éloquence d'un charme prenant très personnel, noble et concrète à la fois, animée d'exemples, et de citations. Nous aimons son intelligence large et son inlassable labeur; nous aimons sa bonté incomparable.

Le féminisme lui doit beaucoup à elle-même et il lui doit encore — M. Jules Siegfried ne nous contredira pas — les pressants et heureux efforts du doyen de la Chambre, fondateur du groupe parlementaire du Droit des femmes, en faveur de maintes réformes et présentement du Suffrage féminin.

Le Gouvernement la décore pour son œuvre philanthropique. Mais le féminisme n'est point étranger à cette œuvre. C'est par le Conseil National qu'elle l'a en grande partie continuée pendant la guerre. Nos lecteurs savent que les Belges d'abord, puis nos soldats et leurs familles ont dû à notre grande Fédération et quelle collaboration notre important *Office de Renseignements pour les familles dispersées* a donnée au Gouvernement. Pour tous les membres du Conseil, c'est un bonheur et une fierté, que la Présidente d'aujourd'hui succède à Sarah Monod chevalier elle aussi de la Légion d'honneur, dans l'honneur comme dans la peine. Mme Siegfried comptait par avance des pairs dans son Comité. Et cette croix n'est, espérons-nous, point la dernière qui le fleurira.

Texte de la citation.

Est nommée au grade de Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Mme Jules SIEGFRIED, présidente ou fondatrice d'œuvres d'assistance et d'œuvres de guerre.

Titres exceptionnels : s'est multipliée depuis vingt-cinq ans dans toutes les œuvres d'assistance matérielle et morale, particulièrement dans la région du Havre.

Depuis le début des hostilités a donné l'impulsion la plus active et la plus généreuse à de nombreuses œuvres de guerre.

Œuvres actuelles de Mme Siegfried.

Vice-Présidente du Conseil International des Femmes.

Présidente du Conseil National des Femmes Françaises.

Présidente de la Ligue d'Education Morale.

Présidente de l'Œuvre de la Chaussée du Maine.

Présidente du Comité d'Assistance en Alsace-Lorraine et de diverses œuvres de guerre.

VERS LE SUFFRAGE DES FEMMES

Au Sénat

La Commission Sénatoriale chargée de l'examen de la proposition de loi déposée par M. Louis Martin, tendant à accorder le vote aux femmes, et à laquelle a été renvoyée la proposition sur le même objet, a procédé à l'élection de son bureau, les pouvoirs de l'ancien bureau étant périmés par suite de l'élection des neuf nouveaux membres de la commission.

Ont été nommés : président, M. Régismanset ; vice-présidents, MM. Rouby et Loubet ; rapporteur, M. Alexandre Bérard.

La Commission entendra cette semaine des délégations féministes.

A la Chambre

Ont voté pour l'adoption du contre-projet accordant aux femmes le droit de suffrage et l'éligibilité :

MM. Alb. Thomas, Aldy, Alexandre Blanc, Amiard, Amodru, Ancel, Andrieu, Andrieux, Anglès, Arago, Aristide Briand, Aubigny (d'), Aubriot, Augagneur, Augé, Auriol.

Bachimont, Bagneux (comte de), Ballande, Barrès, Barthe, Basly, Baudet, Baudon, Baudry d'Asson, Bedouce, Bénazet, Bender, Berger, Bernard (G.), Bernard (L.), Berthon, Besnard, Betoulle, Bienaimé (amiral), Bignon, Blaca, Blaisot, Boissel-Dombreval, Bokanowski, Bon, Bonnefous, Borrel, Bosquette, Boucoiran, Bouffandeau, Bouge, Bougère, Bouilloux, Lafont, Boulsson, Bourdly, Boury (de), Bousenot, Bouveri, Bracke, Braibant, Bras, Brenier, Brelin, Brisac, Broussais, Brunet, Buisset, Butin.

Cabrol, Cachin, Cadenat, Cadot, Caffort, Camelle, Camuzet, Candace, Casteinau (de), Celos (Auguste), Champetier, Chappedelaine (de), Charles Benoist, Charles Meunier, Charpentier, Chassaing, Chaubet, Chaumet, Chavoix, Claussat, Cochin (Denys), Compère-Morel, Connevot, Constans, Cornudet, Couesnon, Crolard, Cruppi, Cuttoli.

Dalbiez, Dalmiers, Decroze, Defos, Dejeante, Delahaye, Delaroue, Delelis, Delory, Delpierre, Demoulin, Denais, Derveloy, Deshayes, Desplas, Desseix, Deyris, Dion, Doisy, Dreyfus, Dubois, Duclaux-Monteil, Dumesnil, Dumont, Durafour, Durandy.

Ellen Prévot, Emile-Dumas, Engerand, Escudier, Espivent de la Villesboisnet, Estourbeillon, Etienne, Even.

Fabre, Failliot, Faisant, Flandin, Flayelle, Fontaines (de), Forgeot, Fougère, Fournent, François-Fournier.

Gaborit, Gaffier, Gailhard-Bancel (de), Galli, Galpin, Gardey, Gaston Treignier, Gilbert Laurent, Ginoux-Defermon Giordan, Girard, Giray, Girod, Godart, Godel (Frédéric), Goniaux, Goude, Goust, Gouyon, Grandmaison, Groussau, Grousser, Gruet, Guichard, Guichenné, Guislain.

Haudos, Hennessy (James), Hennessy (Jean), Henri Poncet, Henry Paté, Houbé, Hubert Rouger.

Inghels.

Jean Longuet, Josse, Jobert, Jovelet, Judet, Jugy, Julgnet.

Kernier.

Lacave La Plagne, La Perronnays, Lafont, Lagrosillière, Lafrolle, Lajarrige, Lamendin, Laniel, La Porte (de), Lauche, Laurent, Laval, Lavrignais (de), Lebey, Lebouco, Le Brecq, Le Cherpy, Lecointe, Lefas, Lefèvre, Lefèvre (Abel), Lefèvre (André), Legros, Lemoine, Lenoir, Leredu, Lerolle, Le Roy, Leroy, Le Troadec, Levasseur, Lissac, Locquin, Long, Lorimy Loriot, Ludre.

Magniaudé, Magniez, Maitre, Mando, Manus, Margaine, Marin, Marrou, Maisse, Mathis, Mauger, Maunoury, Maurice-Binder, Maurice Damour, Maurice Spronck, Mayéras, Mélin, Merlin, Mignot-Bozérian, Millerand, Mistral, Mons, Montaigu, Montjou (de), Monzie (de), Morin, Moustier, Moutet, Mun (de).

Nadi, Navarre, Necloux, Nérel, Neyret, Ossola, Outrey.

Painlevé, Paisant, Parvy, Paturean-Baronnet, Paul Constans, Paul-Meunier, Paul Simon, Péchadre, Perreau-Pradier, Petitjean-Peynet, Peyroux, Pezet, Philbois, Picard, Pierangeli, Pierre Ravnell, Piou, Plichon, Pomereu (de), Poncet, Ponsot, Pottevin, Pouzet, Prat, Pressemane, Puech, Pugliesi-Conti (D.), Pugliesi Conti (P.) Puineuf (de).

Queuille.

Rabier, Rabouin, Rafin-Dugens, Ragheboom, Raiberti, Reboul, Renard, Renaudel, Reynouard, Robert Surcouf, Jules Roche, Rognon, Roulleaux Dugage, Roux-Costadau, Rozier.

Sabin, Salembier, Schmidt, Sembat, Siegfried, Simonet, Sixte-Quenin, Stern.

Ternois, Théveny, Thierry-Delahoue, Thivrier, Thomson, Trouin.

Valette, Valière, Vandamel, Vidalin, Viellard, Vigne, Villault-Duchesnois, Vincent (E.), Violette, Viviani, Vollin, Voillot.

Weiller, Wendel (de).

Ybarnégaray.

Ont voté contre :

MM. Abel, Ajam, André Hesse.

Ballraud, Bellanguier, Bérard, Bluysen, Boisneuf, Bonnail, Boulanger, Breton, Brice, Bureau.

Cazassus, Charles Péronnet, Chaulin-Servinière, Chautemps, Combrouze, Constant, Coyrard, Crepel.

Daniel-Vincent, David, Défossé, Delaroche-Vernet, Delcassé, Delom-Sorbé, Demellier, Derognat, Dufrêche, Dumont (Ch.), Dupuy, Durand.

Eymond.

Fayolle, Fleuret, Foucher, Pringant.

Ganault, Garat, Gasparin, Gouyon, Guernier, Guiraud, Guist'hau.

Hauet, Henri Roy.

Iriart d'Etchepare (d'), Joubert, Peyrot.

Labroue, Lachaud, Lafferre, Lamy, Lauraine, Lavoinne, Le Bail, Lefebvre du Prey, Lémery, Lemire, Le Rouzic, Louppe.

Maginot, Malavialle, Maunoury, Méquillet, Messimy, Milliaux, Monestier, Monplanet (de), Nibelle, Noël, Noguès, Nouhaud.

Pacaud, Pasqual, Paul Laffont, Pédoya, Périer, Perrier L.).

Rajon (Cl.), Raynaud, René Renoult, Revault, Roch.

Serre (Louis), Sibille, Sibuet, Thierry-Cazes, Thiéry, Tournan, Treignier, Varenne Alexandre) Verlot, William Bertrand.

Le rôle de la France en Orient

Mercredi prochain 11 juin, à 5 heures, dans la grande Salle de la Ligue de l'Enseignement, sous la présidence de M. Aulard, professeur à la Sorbonne, Conférence de M. Georges Bourdon qui vient d'accomplir en Asie Mineure, en Grèce, en Turquie, en Bulgarie, un voyage d'étude qui lui a permis de faire certaines constatations de l'intérêt le plus actuel relativement au rôle de la France en Orient et à l'avenir de la paix.

Cette conférence est organisée par la Ligue « Droit et Liberté ».

Congrès international de Femmes à Zurich

Genève, 23 mai.

Organisé par le Comité international des femmes pour une paix durable (présidente Miss Jane Adams, de Chicago), un Congrès de Femmes internationales s'est tenu à Zurich, du 12 au 17 mai. Treize pays y étaient représentés par une centaine de déléguées: l'Angleterre et l'Amérique chacune par 23, l'Allemagne par 27, l'Autriche par 4, l'Irlande par 3, la Suisse par 5, la Hollande par 3, la Suède par 4, la France et l'Italie chacune par une. Plusieurs de ces déléguées avaient déjà participé au Congrès de Berne (1918). Mais cette fois-ci, des défaitistes plus notoires encore prirent le chemin de Zurich.

Je n'ai pas assisté à ce Congrès. A Berne, la parole m'avait été retirée dès les premiers mots et me fut refusée systématiquement ensuite. La guerre étant terminée, il ne me sembla pas utile de renouveler l'expérience. Je reprendrai ma place dans les Congrès de femmes quand ils ne seront plus unilatéraux; quand la parole sera à tout le monde; quand les discussions seront redevenues possibles; quand les femmes de France, d'Italie et de Belgique y seront dignement représentées. Pour cette fois, il eût été vraiment dommage de troubler l'accord parfait et la constante « unanimité » des votes.

Le résumé que je donne ici se base sur des dépêches Ag. (Agence dont il est dit dans une brochure sur *La propagande allemande*, p. 40 : « Les nouvelles Ag. sur l'Angleterre et l'Italie ne parlent que de défaitisme »), dépêches qui furent publiées en Suisse par des journaux à tendances non équivoques.

⁂

Dimanche 11 mai, le soir, réception. La Présidente du Comité international des femmes, Miss Jane Adams, salue les participantes au nom du Comité. Discours de Mmes Aletta Jacobs (Hollande), Rankin, (Amérique), Anita Augspurg (Allemagne).

⁂

Lundi 12 mai, le Congrès est ouvert par Mme Adams, heureuse qu'il ait pu se réunir pendant la Conférence de Paris. Miss Christal Macmillan présente un rapport sur les voyages des deux délégations de femmes qui ont visité en 1915 les capitales de 14 pays, pour engager les Gouvernements à terminer la guerre. Mme Jacob (Jacobs?) constate qu'après le début de la guerre, le contact a été immédiatement coupé avec la Belgique et qu'on n'a pas réussi jusqu'à présent à le reprendre. Mme Gustava Heymann (Munich) dit que les femmes allemandes ont protesté dès l'invasion de la Belgique contre les déportations, puis contre la paix de Brest-Litovsk, la participation des militaires aux négociations de paix, et contre l'offensive sanglante du printemps de 1918. Miss Crawford déclare que les Anglaises ont toujours protesté contre le blocus et ont préconisé une paix durable. Mme Glucklick (Hongrie) affirme que la transformation communiste s'est effectuée uniquement à la suite de l'attitude de l'Entente qui, par la limitation des frontières, voulait étrangler la Hongrie. Mme Cenoni, de Milan, déclare que les hommes ont été contraints d'assassiner leur prochain, qu'il faut leur pardonner et travailler à la réalisation de la vraie morale, basée sur la fraternité. Les femmes italiennes n'ont jamais considéré les soldats autrichiens comme des ennemis (*sic*), mais comme des hommes semblables qui, de même que les Italiens, ont été forcés de tuer leurs adversaires à la suite de lois barbares.

⁂

Mardi 13 mai, Mme Snowden (Angleterre) critique vigoureusement les conditions de paix de Paris, interrompue à plusieurs reprises par des manifestations de sympathie provenant notamment des délégations anglaise et américaine. Elle dit qu'on a piétiné le droit d'autonomie des Nations. La cession de la région de la Sarre pour 15 ans à la France est un leurre et ne signifie rien autre que l'annexion. Jamais le peuple allemand ne pourra payer l'indemnité de guerre de 120 milliards. Mme Snowden expliquera clairement aux ouvriers anglais que c'est l'ouvrier allemand qui, avec son travail, doit payer cette somme folle. L'oratrice soumet ensuite au Congrès un projet de résolution « exprimant le plus profond regret que les conditions de paix proposées à Versailles violent gravement les principes d'une paix juste et durable. En garantissant au vainqueur les fruits des traités secrets, les conditions de paix reconnaissent tacitement la diplomatie secrète. La demande de désarmement unilatéral pour une partie seulement des belligérants est un acte arbitraire et de tyrannie. Les conditions économiques et financières condamnent une génération de cent millions d'êtres humains, qui résident au cœur de l'Europe. Ces populations sont livrées au désespoir, aux maladies, à la misère, à la haine et à l'anarchie. Guidé par des sentiments de responsabilité, le Congrès invite les Gouvernements alliés à améliorer incessamment les conditions de paix, afin que celles-ci soient en harmonie avec les principes formulés primitivement par le Président Wilson. L'honneur des puissances alliées est lié à la réalisation loyale de ces principes. »

Cette résolution est acceptée à l'*unanimité* (!) et télégraphiée à Paris, ainsi qu'à certaines personnages en vue des différents Etats.

Puis Mme Pethick Lawrence propose une autre résolution pour demander la cessation du blocus économique, une organisation internationale de la paix et la mise à disposition de denrées pour sauver les nations affamées. Appuyée par plusieurs déléguées des pays de l'Entente, cette résolution est réunie à celle concernant la levée du blocus, adressée également à Paris.

⁂

Mercredi 14 mai. — Le Congrès discute la position de la femme et les revendications à demander aux puissances : Affranchissement politique, suppression de la tutelle du mari, libre option pour l'une ou l'autre des nations, égalité des salaires, abolition de la réglementation de la prostitution, commission mixte chargée d'examiner les lois du mariage et du divorce.

⁂

Jeudi 15 mai. — Le Congrès adopte à l'unanimité une résolution protestant contre les déportations en masse, et une résolution de Mme Bennet, en faveur de l'indépendance de l'Irlande. Il s'occupe ensuite de la position de la femme vis-à-vis des mouvements révolutionnaires actuels, et décide d'inviter les sections nationales de la Ligue internationale des femmes à organiser dans les capitales d'Etats de l'Entente et d'Etats neutres, jusqu'au 15 juin, soit la veille de l'expiration du délai fixé pour la signature de la paix, des assemblées de protestation. Une assemblée de protestation doit être également organisée à Zurich par le comité suisse.

⁂

Vendredi 16 mai. — A l'ouverture de la séance, la présidente communique qu'il est enfin arrivé une déléguée française et, en outre, deux nouvelles déléguées australiennes. Le Congrès s'occupe ensuite de questions d'éducation. La « Ligue internationale des femmes » s'appellera désormais : « Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté ».

⁂

Samedi 17 mai. — Une nouvelle déléguée, Mme Jeanne Mélin, saluée chaleureusement par l'assemblée, apporte le salut et la sympathie des femmes françaises (*sic*.). Mme Heymann (Allemagne), lui remet une gerbe de fleurs. Sur la proposition de Mme Balch (Amérique), le Congrès se lève et jure de faire tout ce qui est possible pour empêcher de nouvelles guerres. Mme Hertzka (Vienne), soumet un projet de résolution tendant à obliger toutes les femmes à ne contribuer en aucune façon à des préparatifs de guerre. Les femmes devraient organiser, dans ce cas, une grève générale, afin d'empêcher la guerre. Cette idée est appuyée par plusieurs déléguées. Mme Jouve (France), insiste sur le fait que les femmes de chaque pays devraient entrer en grève incessamment et indépendamment des autres pays. Mme Mélin (France), demande que les femmes fassent valoir toute leur influence, de façon que le traité de paix de Paris soit basé sur les 14 points de M. Wilson. La proposition d'une grève générale internationale des femmes pour empêcher la guerre est ensuite adoptée à l'unanimité. Lecture de la réponse télégraphique de M. Wilson aux télégrammes qui lui ont été adressés à Paris par le Congrès. Mme Despard (Angleterre, sœur du maréchal French), voudrait que l'on fasse nommer comme membre du Conseil de la Ligue des Nations, Miss Adams, la présidente du Congrès. Cette dernière fait ressortir que cette proposition ne saurait être réalisée, attendu qu'aujourd'hui, en Amérique, personne n'est aussi peu sympathique que les pacifistes.

Sur l'initiative du Congrès, un meeting de 600 personnes eut lieu le 21 mai au Casino de Berne. Sur la proposition de Mme Snowden, une résolution de protestation a été votée, « exprimant les profonds regrets de l'assemblée que l'on ait abandonné les principes wilsoniens lors de la rédaction du traité de paix de Versailles. Les gouvernements de l'Entente sont invités à modifier le traité de paix dans le sens de la justice et de la possibilité d'une paix durables.

⁂

Ce résumé serait incomplet sans le texte du « discours des femmes françaises aux allemandes » (*sic*), lu à la réunion publique du Congrès, à l'université de Zurich, le 12 mai :

« Aujourd'hui, pour la première fois, nos mains qui se cherchaient dans la nuit peuvent se joindre; nous sommes une seule et même humanité, nous, les femmes; notre travail, nos joies, nos enfants sont les mêmes; Français et Allemands! Les soldats qui ont été tués entre nous, sont pour nous toutes des victimes semblables; ce sont nos frères et nos sœurs qui ont souffert; nous ne voulons pas de vengeance, nous haïssons toute guerre; nous repoussons loin de nous l'orgueil de la victoire et la rancœur de la défaite, unies par la même foi, par le même sentiment de servir, nous sommes d'accord dans la détermination de nous consacrer à la lutte contre la guerre et au combat pour obtenir une paix éternelle. Toutes les femmes contre toutes les guerres! Venez! à l'œuvre! publiquement à la face de ceux qui ont juré une haine éternelle, unissons-nous, aimons-nous mutuellement ! »

Cette adresse de femmes françaises et non *des* femmes françaises, a été suivie de la signature de 25 Françaises déléguées au Congrès international féminin ». Les journaux ne révèlent point leurs noms. Je crois pouvoir affirmer qu'ils n'ont pas été non plus communiqués à l'assemblée. La réponse des Allemandes est lue ensuite :

« Nous, les femmes allemandes, avons « accueilli les salutations des Françaises « avec la joie la plus profonde, et nous y « répondons du plus profond de nos âmes. « Nous aussi, protestons contre la haine « perpétuelle qui fut toujours étrangère « au cœur de la femme. Sœurs françaises, « c'est avec joie que nous saisissons la « main que vous nous tendez ! Nous nous « tiendrons ensemble, et ensemble nous « marcherons vers un effort commun, « pour le bien de l'humanité, sur les ruines du monde matérialiste, qui était « fondé sur la force et la violence, sur des « malentendus et des haines. Nous, les « femmes, nous voulons au travers de la « mort et des larmes, ouvrir une route « vers une humanité nouvelle, comme les « mères des générations à venir, nous, les « femmes de toutes les nations, nous vou- « lons aimer la concorde et la paix. Ni « l'heure présente, nous nous consolons « en voyant se lever radieux le soleil qui « éclairera l'avenir. »

Ce résumé dispense de tout commentaire quant aux tendances du Congrès. Attendons avec quiétude le jour où non pas 25 Françaises, mais *les* Françaises, représentées par leurs grandes associations, se trouveront face à face avec les Allemandes et les femmes « neutrales ». C'en sera fait, alors, des idylles de Berne et de Zurich, qui rappellent singulièrement celles de Zimmerwald et de Kienthal.

Isabelle DEBRAN,
Directrice de *Pour le Droit* (Genève).

Une Héroïne belge

GABRIELLE PETIT

Une manifestation émouvante a eu lieu à Mons, le 25 mai, en hommage à la mémoire de trois martyrs, Gabrielle Petit, Bodoin et Smeckens, fusillés par les Allemands.

Gabrielle Petit, morte le 1er avril 1916, était âgée de 23 ans. Au juge qui lui demandait ce qu'elle ferait de sa grâce, elle avait répondu : « Je recommencerais », et s'adressant au jury : « Tuez-moi; je suis remplacée, le service continue ».

Le crime pour lequel on la condamna était d'avoir fait passer la frontière à des soldats belges, dont l'un était son fiancé tué à l'ennemi un peu plus tard.

A la cérémonie assistaient un représentant du roi, les ministres de France et d'Angleterre, de nombreux parlementaires et officiers. La reine vint elle-même placer la Croix de Léopold sur les cercueils. Le cardinal Mercier et M. Delanoix, Président du Conseil, prononcèrent les discours funèbres.

LES LIVRES

FILLES DE METZ, par Jeanne d'Orville.

Nous sommes à Metz, peu de temps avant la guerre. Entre toutes les jeunes et jolies Messines, nous distinguons deux sœurs de souche purement française, Anne et Charlotte Galeron. Leur aïeul, fervent patriote épris de sa ville natale, a transmis à ses petites-filles l'amour de la France et le mépris de l'insolent envahisseur. C'est en Anne surtout qu'il se plaît à voir briller le flambeau mystique des amants de la Patrie. C'est elle aussi qui l'aide à son grand ouvrage sur l'Histoire de Metz.

Charlotte, simple, gaie, sincère, pratique, absolument saine, prend la vie comme elle vient, sans exagération dans aucune direction. Le patriotisme d'Anne est plus idéal, plus exalté; celui de Charlotte se manifeste tout uniment par sa manière d'être et d'agir dans la vie quotidienne: il est peut-être plus sûr.

C'est Anne, en effet, qui doit se défendre contre l'attrait, assez soudain et étrange, mais extraordinairement puissant, exercé sur elle par un bellâtre de uhlan. Et ce qui étonne un peu, c'est que le conflit en elle — fort intéressant — ne soit pas tant entre son devoir et ses sentiments de Française et l'amour, qu'entre l'amour et une certaine appréhension du scandale dans sa famille et dans la ville si elle épousait un Allemand. Elle est sauvée une fois par un manque de tact de la part de son idole, une autre fois par une révélation de ses mœurs peu édifiantes; le triste est d'une amie, qui, elle, est allée jusqu'au mariage avec un officier prussien. Anne désagréablement ; elle a été forcée de reconnaître dans Hermann von Ringelsen tous les défauts nationaux, fatuité, cruauté, ivrognerie, débauche, hypocrisie; pourtant, c'est à tort que chaque fois nous la croyons définitivement arrachée à l'emprise. Une telle fidélité du cœur semblerait presque exagérée, même si Hermann n'était pas Allemand!

Il y a pour elle, je me hâte de le dire, beaucoup de circonstances atténuantes: le bel Hermann l'a sauvée dans un accident de noyade; il est le cousin d'une brave parente; et cet exemple particulier permet de deviner les conflits tragiques qui ont dû naître dans de nombreuses familles messines par suite du mariage de quelques-uns de leurs membres avec des Allemands. Il fallait choisir alors entre haine et transfuge, le rayer de la parenté ou de l'affection familiale, ou accepter les relations polies avec l'intrus de la nation abhorrée.

La flottante petite âme de notre jeune

... trouve un soutien, un défenseur contre les tentations mauvaises en la personne d'un vrai quadragénaire et bon Français qu'il ne tiendra qu'à elle d'épouser. Faut-il tout dire? Une certaine inquiétude troublante demeure sur son sort futur. Lorsque M. Monnet-Sisters, comme disent les Anglais, du nouveau côté de la cinquantaine, sa jeune épouse sera bien jeune encore, et bien séduisante. Je doute, si je la connais bien, que son mariage lui ait apporté toutes les satisfactions exigées par une nature passionnée. Qu'arrivera-t-il, sous peu, si quelque moustache jeune vient et conquérante jusqu'ement il va bientôt se cacher tant dans Metz des Poilus de France et d'Amérique paraît de nouveau en barre entre elle et le sentier droit?

Anne ne pas, comme sa sœur, la force de renoncement, ni, semble-t-il, ce sentiment puissant du devoir qui parle plus haut que tous les désirs.

Peut-être suis-je trop sévère envers elle. Le contraste entre elle et sa sœur n'en ressortira que mieux. Elle est délicieuse, Charlotte. Je voilà, la bonne petite Française qui sait comme elle doit, sans phrases, sans exaltation, mais sans défaillance, sacrifier s'il le faut son bonheur, à condition de garder le sourire.

Jeune en vaillante audace à provoquer le haut vitien, pour le démasquer, prouver la fervilité de son attachement à l'aînée. Avec quelle fidélité, en trois minutes, elle ... l'odieux soupirant et ridicule à ses pieds. Oui, c'est bien la Française, « coquette hardie et sans vergogne », disent ceux qui ne comprennent pas qu'attaquer est un moyen — le plus français, en effet — de se défendre — ou encore ceux qui insultent volontiers les femmes dont ils savent ne jamais rien obtenir.

S'il n'y avait eu dans Metz que des Anne, même s'il y en avait eu seulement une forte minorité, Metz ne serait peut-être pas aujourd'hui de retour à la France. Ce sont les Charlottes qui ont préservé la Lorraine; ce sont elles qui conservent et qui créent les bonnes souches françaises, à moins que, sachant que les maris français ne viendraient pas les chercher, « vouées au célibat par leur patriotisme, elles n'aient formé en terre conquise la garde d'honneur de la Patrie ».

D'autres figures bien campées complètent le tableau des deux jeunes filles : Betty, poupée internationale aux hérédités contradictoires, dont toutefois la jalousie semble aller un peu loin (la haine est un sentiment trop profond pour entrer dans son âme d'oiselle); M. Monnet, un peu effacé, tendre et ferme à la fois; le vieux grand-père Galeron; Frédérique, la bonne cousine dont le sang mêlé se reconnaît à un défaut de finesse. Mais le personnage le plus important est Metz, que l'auteur décrit avec amour et érudition, et qui vit, frémit au long de cette histoire, de toute sa souffrance et sa spirituelle beauté.

Alice Berthet.

BROCHURES

Mme de Witt-Schlumberger y avait fait une petite enquête dès 1916 pour connaître « *Le rôle des femmes de pasteurs pendant la guerre* », car elle savait que beaucoup d'entre elles avaient pris à tâche de continuer l'œuvre de leur mari absent. Les réponses furent difficiles à obtenir, bien que Mme de Witt-Schlumberger eût soin d'insister sur le caractère de son enquête, « non une vaine curiosité ou une gloriole des travaux des femmes, mais le désir d'une femme de constater le bien accompli par d'autres femmes ».

Et quand enfin les réponses vinrent, elles étaient encore pleines de modestie. « On ne songe pas à se poser en héroïne lorsqu'il fallut faire des kilomètres dans la neige pour visiter des malades ou parcourir de grandes distances pour lire les prières d'un enterrement. On semble trouver tout naturel qu'au rôle du pasteur à remplacer, se soit joint parfois celui de sage-femme. »

Mme de Witt-Schlumberger publie celles de ces lettres qui lui ont semblé les plus caractéristiques; elle les fait suivre de quelques autres, écrites par les pasteurs au front, « hommage spontané et émouvant à l'activité de leurs compagnes. »

Guerre à l'Alcool

CERCLES POPULAIRES D'ATHLÉTISME

Le Jeudi 5 Juin, à 8 heures 1/2 du soir, au Théâtre du Docteur Madeuf, 26, rue du Fg Saint-Jacques (14e arrond.) a eu lieu la séance d'inauguration des cercles populaires d'athlétisme.

L'Alarme est, dans son essence, une Société de préservation sociale et nationale.

Aux premières heures de la guerre, elle s'est attaquée, sous une forme raisonnable et réaliste, à l'une des tares qui menace le plus directement l'avenir de la race française : *l'alcoolisme.*

Cependant, l'*Alarme* envisage d'autres moyens d'action parallèles : il faut, en effet, non seulement protéger la Race contre la servidité et la faiblesse, mais, encore, conserver et accroître ses qualités de force, de virilité et d'énergie.

Rien ne semble plus favorable à cette création que de mettre à la portée des classes populaires les bienfaits démontrés de la culture physique et de l'athlétisme.

***

Adhérez, faites adhérer à *L'Alarme*. *Adhésion* : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au vote : 10 francs (cotisation). Membres donateurs* : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en chèques ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris. Président: M. Jean Finot.

ECHOS

Un diplomate brave. — M. J. de Lemoine, chargé d'affaires de Bolivie en Belgique a joué un rôle important pendant l'occupation, et contribué puissamment à soulager la misère de la population bruxelloise, en fondant et rédigeant tout seul un journal clandestin. Par le moyen de cette feuille, qu'on s'arrachait et qu'on se passait de mains en mains, il faisait circuler des nouvelles vraies qu'il recevait de Hollande. On sait aujourd'hui en outre que M. de Lemoine est un féministe militant : ... Qui ne gâte rien, au contraire.

Une conférence. — Rappelons que ... Mme Bon, au Lyrisme, le 13 juin ... sur la formation de l'idée. Entrée : 2 francs.

Carrières Féminines

LES FEMMES ADMISES AU CONCOURS DE RÉDACTION A LA PRÉFECTURE

Le préfet de la Seine constatant les difficultés de recrutement des rédacteurs à la Préfecture, a décidé de combler les vides de son personnel en autorisant les femmes à se présenter au prochain concours, dans les mêmes conditions que les candidats.

Jusqu'ici les femmes n'étaient admises à la Préfecture que dans des emplois subalternes. Elles pourront désormais aspirer à ceux de sous-chef et de chef de bureau. Nous donnerons prochainement d'autres détails sur ce concours.

L'ENSEIGNEMENT DE LA RYTHMIQUE DE JACQUES-DALCROZE

La Rythmique de Jacques-Dalcroze, vulgarisée par vingt ans d'enseignement, de conférences et de démonstrations, commentée par d'innombrables articles, exposée dans d'importants ouvrages techniques, a maintenant dépassé la phase expérimentale. Sa croissance, un moment interrompue par la guerre, ne doit plus connaître d'obstacle. La routine seule, l'horreur de la nouveauté, l'incompréhension, plus fréquente qu'on ne croit dans le monde dit « artiste », écartent encore certains grands groupements officiels de cette admirable méthode de culture rythmique, plastique et mentale. Une à une, cependant, les résistances cessent. L'enseignement de la musique, reconnu vieilli, anarchique, réclame des programmes plus modernes et plus rationnels et le jour n'est pas loin où la Rythmique, cessant d'être facultative, s'imposera à tout musicien désireux de poursuivre et d'approfondir le cycle de ses études.

Une critique fréquemment exprimée oppose aux progrès de la méthode Jacques-Dalcroze la difficulté de son enseignement. Il est exact que M. Jacques-Dalcroze, dans son Institut de Genève, exige des futurs professeurs auxquels il accorde l'autorisation d'enseigner, des connaissances musicales très étendues. La Rythmique exige des connaissances complexes. L'improvisation y tient une place considérable, et l'imagination du maître doit créer sans arrêt des exercices inédits sur des règles précises. Il est donc trop naturel qu'un programme d'études préparatoires à l'enseignement, comprenant le solfège, l'harmonie, l'improvisation en même temps que la technique corporelle et la gymnastique d'assouplissement, soit exigé des futurs représentants de la Méthode. L'élève trouvera, chez un professeur ainsi qualifié, des garanties de culture musicale, physique et même intellectuelle, qui font trop souvent défaut aux représentants de l'enseignement mutilé. « Aujourd'hui, déclare Mme Marcelle Vernet, dans un récent article de *La Française*, n'importe quel musicien peut exercer le professorat, et même se parer de titres imaginaires sans que personne n'y trouve rien à redire ». Ceci n'est que trop vrai. Les nombreux démarquages de la Méthode Jacques-Dalcroze en sont une preuve. Il est si facile, si avantageux aussi, de plagier ce qu'on ne se donne pas la peine d'apprendre! Et c'est ainsi que nous voyons s'ouvrir, un peu partout, des cours de « danse rythmique », dont se contente une trop crédule clientèle. Une vague et prétentieuse adaptation de quelques gestes à la musique : c'est assez pour convaincre le public qu'il fait de la « Rythmique ».

Ce danger de contrefaçon, et plus encore d'incompréhension, n'existerait plus si le nombre des professeurs dûment qualifiés était plus élevé. Mais le recrutement de ceux-ci, — spécialement en France — est notoirement insuffisant. Alors que des cours de Rythmique sont réclamés un peu partout, le personnel enseignant fait presque défaut. Cinq professeurs, officiellement reconnus par M. Jacques-Dalcroze, se partagent le droit d'enseigner à Paris — deux ou trois autres en province. Et cinquante pourraient y faire carrière. L'Institut de Genève, spécialement créé pour former des maîtres capables d'enseigner dans les Conservatoires et les Ecoles publiques et privées, est encore peu connu dans notre pays. On s'étonne qu'en dehors de Paris, il soit possible de poursuivre de fructueuses études musicales. Cependant, l'avenir de la Rythmique est immense. D'importantes situations attendent les jeunes filles qui consentiront à payer d'une ou deux années d'études sérieuses l'obtention d'un diplôme. La formation d'un virtuose, d'un musicien d'orchestre exige-t-elle moins de temps? Et n'est-il pas navrant de constater que Paris abandonne à des étrangers entreprenants et actifs des postes brillants et pleins d'avenir? Plus tard, nous protesterons contre cet envahissement, — envahissement dû, une fois de plus, à notre esprit de routine et à notre manque d'initiative.

J.-F. B...

L'Association Française de Rythmique Jacques-Dalcroze, récemment fondée (52, rue de Vaugirard), se met à la disposition de toute personne désirant des renseignements sur la Méthode, son enseignement en France et à l'Etranger, et facilitera, dans la mesure de ses moyens, les rapports entre l'Institut de Genève et les élèves françaises désireuses de se vouer au professorat.

Notes sur la Musique

Mme Geneviève de Lage, qui dernièrement encore a été très applaudie dans un grand concert classique, vient de donner elle-même, vendredi 30 mai, un brillant concert à la salle Pleyel. Sa belle voix étendue et sûre, sa compréhension éclectique, lui permettant d'interpréter avec style les œuvres les plus diverses, lui ont valu des applaudissements chaleureux, des rappels et des bis par un public nombreux et musicien. Elle a chanté avec une telle flamme et un si grand sentiment dramatique *Le fou de la Forêt*, de Roger Pénau, que l'auditoire en fut enthousiasmé. D'excellents artistes la secondaient. MM. Roger Pénau, Amable Massiant, Jean Vaugeois, l'habile et charmante pianiste, Mlle Yvet, le Biavet, a délicieusement accompagné Mme Geneviève de Lage.

LISEZ FAITES LIRE
"La Française"

BULLETIN DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Les communications des sociétés doivent nous parvenir au plus tard le samedi si elles sont longues et le lundi si elles sont courtes. Les comptes rendus de réunion ne doivent pas dépasser une demi-colonne à moins de séances d'un intérêt exceptionnel. La Française s'efforcera toujours de publier ces comptes rendus dans son plus prochain numéro, mais elle peut se trouver obligée de les remettre à un numéro suivant.

Union Française pour le Suffrage des Femmes

Le Congrès de l'U.S.F.F. s'ouvrira le Lundi de la Pentecôte, 9 Juin 1919, au Musée Social, 5, rue Las Cases, sous la présidence de Mme de Witt-Schlumberger.

Ordre du Jour :

Séances du matin : 9 h. 1/2. — Réunion de sDélégués. Vérification des mandats.

10 heures. — 1. Rapport moral.

2. Rapport financier.

3° Rapport de la Commission de Contrôle.

4° Rapport International : Mme de Witt-Schlumberger.

5° La Délégation féministe à la Conférence de la Paix. Mme Suzanne Grinberg.

6° Rapport sur l'action des groupes de l'U.F.S.F. : Mme C. Brunschvicg et Mmes les délégués des Groupes.

7° Elections pour le Comité Central.

Séance de l'après-midi : 14 h. 1/2. — 1° Le Suffrage des Femmes dans les milieux ruraux : Mme Juliette François-Raspail.

2° Le Suffrage des Femmes dans les milieux ouvriers : Mme Robert Crémieux.

3° La lutte contre la mortalité infantile: Mme Alice La Mazière.

4° Le programme féministe : Mme Pauline Relour.

5° Vœux divers.

Assemblée générale du Groupe Suffragiste des Basses-Pyrénées

13 mars 1919

50 adhérentes, et 6 adhérents au Groupe suffragiste des Basses-Pyrénées étaient réunis pour la première fois depuis l'affreuse tourmente dans une des salles de la Halle de Pau. La séance était présidée par Mme Lortet, qui a adressé les sympathiques condoléances du Groupe Suffragiste à toutes les familles victimes de la guerre et tout particulièrement aux familles de M. Ferron et Mme Salès, militants féministes de la première heure.

La secrétaire a lu le rapport moral. Elle a rappelé l'action du Comité suffragiste de mars à Juillet 1914, à l'époque des élections. (Affiches, vote blanc organisé par le journal, circulaires et questionnaires adressés à tous les candidats). Une tournée de conférences ayant été organisée en Sud-Ouest, Mme Bérard fut vivement applaudie à Pau le 25 juillet 1914, à Oloron, le 28 juillet 1914 et à Saint-Palais, le 30 Juillet 1914. L'ordre de mobilisation générale l'empêcha de se faire entendre à Orthez le 1er août 1914, à Dax le 2 août 1914 et à Tarbes.

Dès ce jour toutes les féministes béarnaises convaincues que si les femmes de tous les pays en lutte avaient été appelées à se prononcer sur la déclaration de guerre l'horrible fléau aurait été écarté, se préoccupèrent surtout d'en adoucir les rigueurs en apportant un concours dévoué et éclairé à toutes les œuvres de guerre; soupes communistes, tricot du soldat, secours aux blessés et réfugiés, hospitalisation d'enfants réfugiés, office de renseignements pour recherches de familles dispersées, soins aux tuberculeux, orphelins de la guerre, etc., etc...

Votre comité s'est aussi associé à toutes les campagnes antialcooliques en vue de l'interdiction de l'alcool de bouche ainsi qu'aux protestations bien justifiées de nombreuses fédérations féministes françaises relatives à la réglementation de la prostitution.

Il s'est préoccupé du développement intégral de l'adolescente au triple point de vue physique, intellectuel et moral, ainsi que du travail féminin bien compris et rémunérateur, cause de bien-être familial et de réel progrès social.

Partisan de la liberté complète dans l'expression de la pensée, il a protesté contre l'arrestation des militants poursuivis pour délit d'opinion.

Enfin, il s'est préoccupé de rallier le plus grand nombre possible d'adhérents autour du drapeau suffragiste : 1° en participant aux travaux de tous les Congrès féministes, régionaux et fédéraux : Dax, Bordeaux, Agen, Paris; 2° en recrutant dans les Landes, le Gers, le Lot et Garonne et l'Ariège de dévouées propagandistes, 3° en organisant dans notre département une active propagande cantonale.

Le rapport moral a été adopté sans observation, ainsi que le rapport financier. Les membres présents ont approuvé la protestation du Comité relative au rapport Flandin qui, après 12 ans d'attente est un recul sur le rapport Buisson, puisqu'il fixe à 30 ans la condition d'âge nécessaire pour voter aux élections municipales et que les élues ne pourront être déléguées sénatoriales. Ils ont décidé de mener une campagne énergique auprès de tous les corps élus et des organisations ouvrières, afin de proclamer l'égalité des sexes en droits comme en devoirs.

Les membres présents, après avoir pris connaissance de vœux émis par certains camarades du sexe fort voulant obliger la femme à rester « au foyer » malgré les heureux résultats du travail féminin dans toutes les branches de l'activité sociale s'assortant aux vœux déjà émis par le Congrès de la Fédération féministe du Sud Ouest (Bordeaux 9-10 août 1917) sur la main-d'œuvre féminine : que toutes les carrières soient accessibles aux femmes, que la législation du travail favorise cet essor en instituant une réglementation conforme aux besoins domestiques professionnels et sociaux de l'ouvrière (réduction des heures de travail, installation hygiénique des locaux, adjonction contrôlée de maternités, pouponnières,crèches, débits-restaurants de tempérance, bains-douches, etc.), que l'éducation syndicale préparée par un enseignement social bien compris achève de libérer la femme au point de vue économique en même temps que les groupements féministes se préoccuperont d'élever le niveau moral de l'ouvrière en combattant par des conférences, des tracts, etc... le vice sous toutes ses formes : alcoolisme, immoralité, etc.., que des écoles professionnelles mixtes soient installées dans les divers centres ouvriers.

En résumé, journée excellente pour la propagande suffragiste. De nouvelles adhésions à 1 fr., 2 fr., et 5 fr. ont été perçues. La vente de brochures et de cartes postales de propagande a rapporté 15 fr. 65.

Mme Simon, membre du Comité du Conseil National des Femmes Françaises et de nombreuses œuvres d'assistance aux victimes de la guerre et aux victimes civiles d'une Société mal organisée, Protection de la Jeune Fille, Œuvre libératrice, Ligues de Bonté, Assistance par le Travail, Toit familial, a remis à la secrétaire 100 fr. destinés à la propagande suffragiste dans notre département.

Nos vifs remerciements à cette généreuse donatrice ainsi qu'à tous ceux et celles qui nous offrent leur concours moral et financier et contribuent ainsi à une œuvre de progrès social.

La secrétaire : **M. Dachary.**
Groupe Mares, Pau.

Ont été désignés comme membres du Comité : *MM. Britis, Dolle, Laborde, Lobit, Santamaria.*

Mmes : *Carrive, Casson, Dachary, Dales, Dubon, Gage, Gil, Juteau, Lartigau, Lortet, Lajournade, Latapie, Langa, Nolhier, Prades.*

SOCIETE POUR L'AMELIORATION DU SORT DE LA FEMME

La Société pour l'Amélioration du sort de la Femme organise pour le Dimanche 6 Juillet une grande manifestation Marie Deraismes. Les Grandes Sociétés féministes prêteront leur concours.

Chronique des Œuvres et Institutions

ASSOCIATION pour LE DEVELOPPEMENT DE L'ASSISTANCE AUX MALADES

Le dimanche 25 mai, l'Association pour le développement de l'assistance aux malades a tenu sa première assemblée générale d'après-guerre, à l'Ecole d'infirmières de la rue Amyot, sous la présidence du docteur Marchoux, professeur à l'Institut Pasteur.

A cette séance assistaient aux côtés de Mme Alphen-Salvador, présidente-fondatrice de l'école de la rue Amyot, de nombreuses personnalités, parmi lesquelles : Mmes Avril de Sainte-Croix, Séligmann-Lui, Prioux, Cardane-André, inspectrice des œuvres privées, Brandon, générale Valabrègue, etc... les professeurs Hartmann et Couvelaire, les docteurs Baudouin, Rist, Noir, Dubrisay, M. Evard, avocat à la Cour, etc...

Mme Alphen-Salvador a dit ce qu'a été le rôle de l'Ecole d'infirmières pendant les hostilités et comment les jeunes Amyotes ont toutes fait tout leur devoir au front et à l'arrière. Elle a donné une pensée émue à Mlle Houdin, morte à Verdun de maladie contractée au chevet des malades, et à Mme Meynadier, vice-présidente de l'Association, morte aussi du surmenage qu'elle s'était imposé dans les hôpitaux. Puis Mme Alphen-Salvador a souhaité la bienvenue à Mlle de Johannis, appelée pendant la guerre par sa fonction d'infirmière, sur divers champs de bataille où elle s'est dépensée avec un zèle et un dévouement inlassables, et qui aujourd'hui vient reprendre sa place à la direction de l'Ecole d'infirmières.

Les assistants ont entendu avec intérêt les rapports de M. S. Cahen, secrétaire général, et de Mme le docteur Girard-Mangin, médecin-directeur de l'école et médecin chef de l'hôpital Edith-Cavell, depuis sa fondation. Dans ce rapport très détaillé et très clair apparaissent toutes les difficultés qu'il a fallu surmonter et tout le zèle qu'il a fallu déployer pour arriver à créer en pleine guerre cet hôpital-école où sont passées pendant ces quatre années, outre des centaines de blessés et de malades, toute une pépinière d'élèves infirmières de tous ordres, infirmières militaires, soignantes civiles, berceuses de crèches, visiteuses d'hygiène à domicile, surintendantes d'usines, etc...

De très intéressants comptes rendus sur le travail fait pendant la guerre ont été donnés : par le professeur Hartmann sur la Maison chirurgicale de Neuilly, elle aussi transformée en hôpital auxiliaire, où sont passés des milliers de grands blessés;

Par Mme Woog, sur « le Sou des Nourrissons », dont l'activité ne s'est pas démentie pendant ces longues années de guerre où les mères et les enfants, privés de leur soutien, se trouvaient bien isolés moralement et matériellement;

Par Mme Brandon sur le fonctionnement de la caisse de retraite et de secours en cas de maladie;

Par M. Rodrigues sur la situation financière de l'Association.

Enfin, le docteur Marchoux a terminé cette intéressante séance en traçant un vivant tableau de l'infirmière d'aujourd'hui que tout le monde a appris à connaître et à apprécier durant les dures années de guerre, au front comme à l'arrière, dans les multiples applications de ses fonctions, et du rôle nouveau qu'elle est appelée à remplir, devenue une nécessité sociale dans la France d'après-guerre.

EXPOSITION DE DESSINS D'ECOLIERS

La Ligue de l'Enseignement exposera, au foyer de la Salle des Fêtes, 3, rue Récamier, des dessins des enfants des écoles primaires de Paris, exécutés pendant la guerre.

L'exposition durera du 6 juin au 6 juillet, de 2 à 5 heures.

LIGUE DE L'ETOILE BLANCHE
7 bis, Rue Duvel, Paris (VI)

Une assemblée générale reconstituante de l'Etoile Blanche s'est tenue dimanche 25 mai, au Foyer de l'Ami, sous la présidence de Mme de Witt-Schlumberger. On procéda aux élections du Comité national et de son bureau. M. Wautier-d'Argaillière fut nommé secrétaire général, en remplacement de M. Gonnelle, secrétaire général fondateur, qui quitte Paris, et le 7 bis, rue Duval, fut accepté comme nouveau siège social.

Quelques améliorations au fonctionnement du secrétariat furent adoptées; surtout une importante discussion eut lieu, relative à la Résolution. On sait que l'Etoile Blanche, ligue de moralité prônée avant que publique, demande à ses adhérents de signer une Résolution de vie pure et d'activité sociale: il s'agissait d'apporter des précisions à cette Résolution et de l'adapter aux sexes et aux âges, remplaçant la Résolution jusqu'ici uniforme. Puis, on passa au budget : budget courant et budget exceptionnel, pour la préparation du Congrès de 1920 sur « *La Purification de l'Amour* ».

A 5 heures, M. Gide prenait la présidence pour une Réunion publique. Mme Carr, secrétaire générale, parlant de la Ligue *pendant la guerre*, dit que son activité a été surtout individuelle, le comité féminin s'étant seul réuni pour la publication de la feuille « *L'Ami du Foyer* » (ancien *Son Mensuel des Mères*) qui donne des résultats fort encourageants. M. Gonnelle exposa *Notre Programme*, en rappelant les points principaux: moralité personnelle et travail extérieur; neutralité positive, c'est-à-dire proclamation et respect des convictions; puis il exprima son désir de voir la Ligue entrer dans la voie du « relèvement des blessés de la débauche ».

Dans un ardent *Appel aux Jeunes* et à ceux qui ne le sont plus, M. Terrier demande aux vainqueurs de la guerre de lutter maintenant « jusqu'au bout » contre l'alcoolisme, la débauche et le jeu. Enfin, M. Gide, venu « pour encourager l'Etoile Blanche », parla du mal, bien grand après un tel bouleversement; il déplore que toutes ces licences se prennent sous les yeux des étrangers venus en France pour la guerre; mais notre Etoile Blanche, et quelques autres Ligues, pourront atténuer le mal, si nous ne craignons pas le ridicule. Pour terminer, M. Gide nous rappelle que « *l'avenir est aux nations chastes.* »

La Presse et les Femmes

LE SUFFRAGE DES FEMMES

L'article que M. Lajarrige a consacré, il y a quelques semaines, dans le Journal *à la question du suffrage féminin est encore d'actualité. Sauf qu'il confond encore les suffragistes,personnes sérieuses, pondérées, fidèles aux lois et à la constitution avec les suffragettes, soeurs bruyantes, nous applaudissons à son opinion et à la façon courageuse dont il l'exprime :*

Les votes par lesquels se terminent les discussions parlementaires, peuvent, par accident, maintenir ou renverser un ministère, mais c'est surtout sur la vie même de la famille que leur influence se fait sentir tôt ou tard.

— Le jour où la femme se sera rendu compte de ces vérités, où elle saura que voter c'est avoir le droit de dire son mot sur la façon dont se doit gagner et manger le pain du ménage, on l'entendra réclamer ce droit avec toute l'énergie qui est en elle. Pas plus aujourd'hui qu'hier, elle ne tient à faire de politique, mais la vie économique, la vie sociale sont de son domaine, et l'on ne peut, sans injustice, l'en tenir plus longtemps exclue.

Essaierait-on de refuser plus longtemps justice à la moitié du peuple française en se souvenant des théories que nous avons entendu si souvent formuler et qui placent, pour la raison, l'esprit et le bon sens, la Française au-dessous de l'Anglo-Saxonne, de la Scandinave et de la Finlandaise?

Après quatre années et demie au cours desquelles, en dépit d'un travail forcené, de privations parfois cruelles, d'inquiétudes et de deuils qui n'ont pu abattre son moral, la femme de France a mérité sa part dans la reconnaissance que le monde libéré a vouée aux artisans de la victoire, ces théories apparaissent singulièrement périmées.

Le Président du Conseil, tout le premier recevant la délégation des suffragettes (*sic*) alliées, ne leur déclarait-il pas que, acceptant pour les femmes le vote municipal, il ne pouvait leur contester l'exercice des mêmes droits qui sont reconnus aux hommes ?

On peut espérer que, la paix définitivement rétablie, les ouvriers démobilisés ayant repris à l'atelier la place qui leur appartient, la plupart des femmes ne subissant plus les mauvais conseils de la solitude et de l'ennui et ayant retrouvé, avec le compagnon de leur existence, la vie normale à leur foyer, on verra se réduire sensiblement le nombre de celles dont la tenue a pu faire scandale, et qui ne furent jamais, d'ailleurs, qu'une faible minorité.

Au moment où la question se posera devant le Parlement, les représentants de la France tourneront leur pensée vers ces milliers de foyers où l'absent ne reviendra plus jamais. Ayant toujours au cœur le deuil de celui qui tomba sur quelque champ de bataille ou que les prisons allemandes ne leur ont point rendu, la mère, la veuve, devront travailler pour vivre et pour élever les orphelins. Elles auront des droits à affirmer, des revendications à défendre. Quel républicain, quel démocrate, quel Français se refusera à leur en donner le moyen?

Louis Lajarrige.

LIVRES NOUVEAUX

Le Sentiment religieux à l'heure actuelle. (Vrin) 3 fr.

De la boue sous le ciel, par Paul Verlet. (Plon) 3,50.

SOMMAIRE DES REVUES

LA REVUE DE PARIS

Lire dans le n° du 1er Juin :

Réflexions pendant la guerre, par Ernest Lavisse (III); *L'Ascension de M. Boulanger* (3e partie, par Edouard Estaunié. *Les relations de la France avec le Saint-Siège*, par H. C.. *L'homme qui perd la vue*, par G. de la Rochefoucauld. *Quelques épîtres inédites de la guerre sous-marine*, par le Comm. Emile Vedel. *Une autobiographie de Shakespeare*, par Longworth-Chambrun (II). *Les Arts et la Vie*, par Jacques E. Blanche. *L'Hellé et les Yougo-Slaves*, par Auguste Gauvain.

LA REVUE MONDIALE

A lire dans la livraison du 1er juin :

Bonaparte et Washington, par Henri Welschinger, de l'Institut. *Alfred de Musset et la Rive gauche* (fin), par Paul Ginisty. *Edouard Schuré*, par Nicolas Ségur. *Les coulisses du monde littéraire*, par Albert Cim. *Sa route vers le soleil* (poésie) par le Comte Albert du Bois. *L'Industrie et le Commerce de l'Italie moderne*, par Léo Marchisiaux. *Le Martyrologe arménien*, par Gabrielle Réval. *Le dépôt de Frasnay-sur-Vioma* (roman, fin) par Georges Armand Masson. *Les Salons de 1919 et la Tricentenaire*, par Jean Tuit. *Critique Dramatique*, par Léo Claretie. *L'état de nos voies de communication*, par Jules Moch, etc.

SPECTACLES

Le Nouveau Cirque vient d'inaugurer sa maison dédié avec un merveilleux et formidable programme.

Parmi les attractions choisies avec un soin particulier par M. Debray, l'habile directeur de cet établissement, citons : les Rowland, les merveilleux sauteurs; Léon Roger, le célèbre fantaisiste imitateur; le trio Brhon, aux incomparables danses; les deux Rahs, comiques acrobates; Théo M. et ses chiens dressés; Théo Grand, le roi du trapèze; Dany, dans ses exercices aériens les plus périlleux; les frères Plattiers, les joyeux clowns etc., etc., sans oublier le Phoque présenté dans la piste nautique par Mlle Yvonne Degaine.

Ces attractions attireront au Nouveau Cirque tous les soirs et en matinée le Jeudi, Samedi et Dimanche, un nombreux public avide de bons spectacles.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

L'Assemblée générale s'est tenue le 24 avril sous la présidence de M. Paul Boyer, président du Conseil d'administration.

Après avoir entendu les rapports du Conseil, de la Commission de contrôle et des commissaires, l'assemblée a approuvé à l'unanimité les comptes de l'année 1918 qui se soldent, malgré l'augmentation croissante des charges, par un bénéfice de 15.797.454 fr. 71 et a décidé la répartition de 35 francs par action et de 4 fr. 737 par part de fondateur.

Bien que l'exercice ait été particulièrement troublé par les événements militaires et les précautions exceptionnelles qu'il importait de prendre, le Comptoir a pu assurer sans interruption le service de ses agences de Paris et de la banlieue; les agences en France, dans les colonies et à l'étranger ont réalisé du nouveaux progrès.

En dehors du concours dévoué que le Comptoir n'a pas cessé de prêter aux opérations de crédit du Trésor, notamment aux placements et renouvellements des Bons et Obligations de la Défense nationale, à l'échange des titres de pays neutres contre ces obligations, et à l'Emprunt de la Libération en rente 4 0/0, il a ouvert ses guichets pour l'augmentation de capital et le placement d'obligations de nombreuses sociétés industrielles françaises. Il a participé à l'émission des Bons de la Ville de Paris et de l'Emprunt Marocain 5 0/0.

M. Jules Rostand et R. Jameson, administrateurs sortants, ont été réélus, et MM. Lem, Naud, Simon et Sommier nommés administrateurs. M. Thirion a été élu membre de la Commission permanente de contrôle.

PETITES ANNONCES
à faire la ligne

Deux jeunes écoliers offrent gracieusement à nos lecteurs des vers à soie nouvellement éclos. S'assurer qu'on peut avoir des feuilles de mûrier pour les nourrir.

Ecrire à Pierre et Robert, « La Française », 103, rue du Chevaleret.

Infirmière garde-malade très expérimentée, demande gardes temporaires ou à domicile, donnerait soins raffinés et servirait de secrétaire à personne malade ou infirme, dirigerait intérieur, accompagnerait malade aux eaux ou villégiature, etc. Enfants également. S'adr. à Mme Abel, 11, r. Michel-Ange, 16e. (427)

MAISONS RECOMMANDÉES

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine. Il économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux **Potage-Consommé Riche, Sauce excellente.** Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix, reconstituant très énergique.

Le **BOVRIL** est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 102, rue Réaumur, Paris (2e).

BIÈRES
BIÈRE FANTA sans alcool
BIÈRE spéciale pour nourrices
BIÈRE de TABLE
6, rue Guyot (Paris) — Téléph. Wag. 1248

La Gérante : JANE MISME.

Imp. des Arts, 11, rue Molière, Paris

ECOLE ROY

7, rue Lagrange
PARIS (Ve)

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir. — Envoi du Programme FRANCO
Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE COMPTABILITÉ, COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale aux Chambres aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, chez qu'en Professorat de Sténographie. Cours GRATUITS et sous patronage. — Cours par Correspondance.
PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES